

Commission Administrative Paritaire Départementale des LANDES

Liste conduite par Isabelle BENQUET, Christine MALET,

Fabrice DUBOUE et Séverine DUCHENE

LES MANDATS DE VOS DÉLÉGUÉS FORCE OUVRIERE



L'arbitraire devient la règle !

Pour mettre en place ses réformes,
notre Administration, qui parfois ne cache pas son mépris pour
ses agents, n'hésite pas à contourner, ignorer ou nier nos droits,
individuels ou collectifs.

Pour la défense de nos statuts et garanties collectives : VOTEZ FO !

Promotions

PPCR = arbitraire

FO a rejeté dès le début le protocole
ministère-syndicats PPCR,
« Parcours Professionnels, Carrières,
Rémunérations ».
Avec PPCR, le rôle de vos délégués à la
CAPD est contourné :

Changement d'échelon,

Hors Classe, Classe exceptionnelle
RDV de carrière, évaluation,
accompagnement, sanction ...
soumission ?

C'est désormais l'individualisation des
droits, quotas, « viviers », arbitraire des
avis « à consolider », « satisfaisant »,
« très satisfaisant », qui peuvent bloquer
la carrière. FO met à disposition un
modèle de recours et de demande de
motivation de l'avis. **VOTEZ FO POUR
le rétablissement des promotions
fondées sur un barème contrôlable
basé sur l'AGS**

PE Stagiaires

FO s'oppose à la double tutelle
Université – Education nationale et aux
pressions infligées aux stagiaires.
FO dénonce les « licenciements bruts et
sans recours » de PES par un « jury
d'exception », et accompagne les
collègues concernés jusqu'au Tribunal
Administratif. Ce dernier, à Bordeaux, a
ordonné en juin dernier la réintégration
d'un PES licencié abusivement.
D'autres dossiers sont en cours.

**VOTEZ FO POUR l'ouverture de la
liste complémentaire et l'arrêt du
recours aux contractuels.**

Inclusion systématique, RASED, ASH

La disparition programmée des
structures spécialisées (IME-ITEP...),
conduit à l'intégration « sauvage » ou
« forcée » d'élèves handicapés.

**VOTEZ FO POUR le droit des
élèves en situation de handicap :
pour chaque handicap, une place
et des soins adaptés.**

Droit à un enseignement spécialisé pour
les élèves dont la situation l'exige,
retour à une orientation au cas par cas
selon la nature et le degré du handicap,
Rétablissement de tous les RASED.

Mouvement - profilage - EXEAT

A l'aveugle, sans transparence.

La « face cachée du profil » : le
copinage. Respecter le barème, l'égalité
et la transparence, c'est s'opposer au
projet hiérarchique du « tout profilage »
dans l'académie.

**VOTEZ FO POUR la défense du droit
à mutation,
la défense du barème chiffré basé
sur l'Ancienneté Générale
des Services- AGS -**

Contractuels : ni droits, ni garanties, ni
recours. Non au choix du ministre contre
les fonctionnaires sous statut.

Directeurs ou supérieurs ?

Après la mascarade du « profilage » des
directions, vers un projet de « statut »,
avec fusion

des écoles maternelles et élémentaires ?
**VOTEZ FO POUR le maintien d'une
direction par école,
maternelle et élémentaire,
avec décharges et indices augmentés,
allègement des tâches.**

Réemploi des EVS et AESH sous statut

de la Fonction Publique

Des « contrats aidés » licenciés sur un
simple coup de téléphone ! Les postes qu'ils
occupent sont indispensables.

**VOTEZ FO POUR le maintien et retour
de ces personnels sur des emplois
statutaires de la F.P.**

Votre droit syndical : l'information et la défense de vos droits

Le droit syndical est le premier des droits, car il permet de défendre tous les autres
droits. Les attaques : Service Minimum d'Accueil, déclaration d'intention de grève...Et
l'Information Syndicale aux collègues est limitée à 9 heures par an (dont 3 sur temps de
classe), alors que la réglementation Fonction Publique est de 12 heures par an. Respect
de ce droit pour chaque collègue face aux pressions hiérarchiques

Vos délégués FORCE OUVRIERE à laCAPD

veillent au respect des barèmes, pour les promotions, les mutations, les stages,
la formation, le mouvement, et à la transparence des opérations administratives,
s'opposent au « profilage », défendent les personnels face à l'arbitraire.

Du 29 novembre au 6 décembre 2018,

« Je vote pour défendre mes droits,

je clique 4 fois »

SNUDI-FO 40

Maison des syndicats BP 217 40004 – Mont de Marsan Cedex –
Tél. 06 52 66 61 83 Courriel: snudi-fo40@wanadoo.fr Site : <http://40.fo-snudi.fr>

Les risques du métier

Collègues attaqués : lettres anonymes,
« rapports d'usagers », cabales locales...

Pour toute convocation,
se faire accompagner par un délégué FO.
Le Recteur doit défendre ses
fonctionnaires (article 11 du Statut).

**VOTEZ FO POUR rester
fonctionnaires d'État,
indépendants des élus, des
associations et autres lobbies**

Droit au temps partiel

**VOTEZ FO POUR l'application
stricte des textes, face à la volonté de
l'Administration de limiter ce droit.**

Rythmes scolaires

Pour toutes les écoles des LANDES et
sur tout le territoire national,
**VOTEZ FO POUR 24 heures
d'enseignement sur 4 jours,
sur 36 semaines.**

Remplaçants

**VOTEZ FO POUR le retour
à la distinction ZIL et Brigade,
le respect du kilométrage effectif.
Non à la flexibilité imposée
avec les rythmes différents.**

Obligations de service

24 heures hebdomadaires,
108 heures annualisées:
**VOTEZ FO POUR lutter
contre les pressions sur les collègues,
notamment les directeurs d'école.**

